Aprés quelques débats, M. Johnſton propoſa la queſtion ſuivante, qui fut appuyée du concours de quelques Aſſiſtans.

» Qu'à l'avenir les Capitaines au ſervice » de la Compagnie remettroient les lettres » des Actionnaires en même temps que » celles de la Compagnie.

Cette queſtion ayant été duement propoſée, elle paſſa à la négative. Le Préſident informa enſuite l'Aſſemblée que ce jour ayant été choiſi pour fixer le dividende, les Directeurs l'avoient porté à 5 & demi pour 100; mais comme cette déciſion devoit être confirmée par les Actionnaires, par la voie du Scrutin, en conſéquence d'un Acte du Parlement de la ſeptième année du regne actuel, il propoſa le Scrutin à cet effet, & l'Aſſemblée fut ajournée.

COURS DES CHANGES

A

PARIS. *14 Octobre 1769.*		MARSEILLE. *le 4 Octobre.*		MADRID *le 2 Octobre.*		AMSTERDAM *le 9 Octobre.*	
Amſterdam,	54 ¾	Londres, .	31 ½	Paris, . .	15 10	Paris, .	53 7 8e ½
Lond. . .	32 1 16e	Amſt. . .	53 7 8e	Amſterd. .	96 ½ ¾	Lond.	33 10
Hambourg, . .	180 ¾	Cadix, . .	15 3 6	Londres, .	41	Cadix. .	93 3 8
Madrid, .	15 2 6	Madrid, . .	15 4			Lisb. . .	46
Cadix, . .	14 19 6	Livourne, .	97 ½.	CADIX. *le 26 Septembre.*			
Livourne, .	95 ¾	Naples . .	85 6			Veniſe,	88 ¾ 5 8e
Lyon, . .	7 8e b.	Gênes, . .	96 .	Paris, . .	77 ½	Genes. .	85 ⅛
		Paris, 1 p. % b.		Amſt. . . .	96 ¼ à ½	Livourne, .	86 5 8e
		Lyon. Saints . ½ p. % b.		Lond. . .	41	Hamb. 33 à v.	32 ¾ 2 m.
		Montpellier, au p.	60 j.	Madrid, ½ p. % p.			
		Piaſtres, . .	49 10				

AVIS.

Le ſieur *Onfroy*, Diſtillateur du Roi, a fait inſérer dans les Affiches de Province du 20 Septembre dernier, dans celles de Paris du 25 du même mois, & dans la Gazette du 26, dans leſquelles il dit des faits auſſi faux qu'injurieux contre le ſieur *Frary*, ſeul Diſtillateur de la Compagnie des Indes; ce dernier a cru devoir ſe ſervir de la même voie, pour rétablir ſon honneur & la vérité des faits. Voici, pour la bonne qualité des liqueurs qu'il a fournies à la Compagnie, le témoignage le plus authentique, & qui ſuffit pour détruire toutes les imputations du ſieur *Onfroy*; il eſt fidélement tranſcrit ſur l'original.

» Nous Syndics & Directeurs de la Com»pagnie des Indes, certifions à tous qu'il » appartiendra, que le ſieur *Frary*, Diſtil» lateur, a fourni ſeul depuis 1765 toutes » les liqueurs que la Compagnie a fait paſ» ſer dans l'Inde; qu'elles ſe ſont bien con» ſervées; qu'elles ont toujours été bien » vendues, & que la Compagnie a été trés» ſatisfaite du bénéfice qu'elles ont donné; » en foi de quoi nous avons délivré le pré» ſent, pour ſervir & valoir ce que de rai» ſon, & à icelui appoſé le cachet des armes » de la Compagnie, & fait contreſigner par » le Secretaire. Fait à Paris en l'Hôtel de la » Compagnie des Indes, le 25 Septembre » 1769. Signé, *Duvaudier*, *de Rabec*, *de* » *Clonard*, *Lemoine*, *Riſteau*, *de Mery* » *d'Arcy*; & par la Compagnie, *de Freville*.

Le ſieur *Frary*, par ſurabondance de droit, pouvoit encore faire atteſter par pluſieurs Officiers des Vaiſſeaux de la Compa-

gnie, & entr'autres, par MM. *Prevôt de la Croix* & *du Bautchois*, Capitaines, qu'ils ont apporté pour leur uſage, de l'Inde en Europe, de ces mêmes liqueurs, & que non ſeulement elles ſe ſont bien ſoutenues dans tout le voyage, mais ſe ſont encore améliorées au retour.

Il eſt donc évident que c'eſt dans la ſeule vue d'accréditer ſes liqueurs aux dépens d'autrui, que le ſieur *Onfroy* a ſurpris les Rédacteurs des Papiers publics pour décrier ſes Confreres, & en particulier le ſieur *Frary*, déſigné clairement par les fournitures qu'il a faites à la Compagnie des Indes.

Le ſieur *Frary*, à cette occaſion, donne avis aux Armateurs & Négociants qu'il tient toujours à l'Orient, dans la Pharmacie de la Compagnie, un magaſin conſidérable de liqueurs, d'où il leur en fera livrer les quantités qu'ils en demanderont, en s'adreſſant directement à lui rue *Montmartre*, en face de celle des *Vieux Auguſtins*, à Paris. Il donnera toutes facilités pour les paiemens, & il offre en outre de faire *gratis* toutes les commiſſions dont on voudra bien le charger.

Prix des Matieres d'or & d'argent à Londres, le 4 Octobre.

L'ONCE.

		℔	ß	d.
Or monnoyé		4	0	4
dito en barres (*a*)		4	0	4
Pieces de huit.	Grandes pillares		5	6
	d°. petites		5	6
	Grandes pillares du Mexique		5	6
	dito petites du Mexique		5	6
Argent en barres. (*b*)			5	7 ½

Quand le prix de la place eſt plus fort que celui que l'on en donne à la Tour où ſe frappe la monnoie, c'eſt une preuve que la balance de l'importation avec l'exportation n'eſt point favorable à l'Angleterre. C'eſt qu'il n'entre pas en Angleterre autant de matieres d'or & d'argent qu'il en ſort. *Cantillon, eſſai ſur le commerce.*

(a) *Le prix de la Tour eſt 3 ℔ 18 ß.*

(b) *Le prix de la Tour pour l'argent blanc d'onze deniers de fin, eſt 5 ſchellings deux deniers.*

PRIX *des matieres d'or & d'argent, à Paris, du 14 Octobre 1769.*

		℔	ß		
Or de Portug. à		714			marc.
Du Mexique à		708			marc.
Du Perou à		700			marc.
Les guinées à		712			marc.
Ducats à		97	5		once.
Or fin à 23 k. 31 32 à		98	10		once.
Or à 20 karats à		82			marc.
L'argent à 11 d. 20 g. à		54			marc.
Idem à 11 d. 10 gr. à		52			marc.
Piaſtres, à		48	17 6	à	49

F I N A N C E S.

COURS DES EFFETS PUBLICS A PARIS.

Oct. 1769.	*Jeudi 12.*	*Vendredi 13.*	*Samedi 14.*
Ac. des Indes.	1070	1070	1067 ½
Emp. de la Com.	360		
Prom. à 5 p ⅋.	29 ½	29 ½	
Prom. à 4 p ⅋.	51	50 ½	51
Ac. des Fermes.	847 ½	847 ½	847 ½
2ſ. p. l. du Dix.	7		
3e. Loterie.		½ b	
Annuités.			
Coup. d'An.		60	
Emp. de 50 mil.		44 ½	
Emp. de 30 mil.	48 ½	49 48 ½	49
Col. 1759.	50 ½	50 ½ ½	50 ½ 51
Canada.	53	52 ½ ½	52
4e. L. Epoques.		13 ½ 14	13 ½
Nouette.	44		
tirage de la C.	3e 380 4e 340		
Sur la Ville.			
Bretagne.			
Languedoc.			
A 4 p. ⅋			
A 3 p. ⅋ ſ. l. cuirs			
A 3 p. ⅋ ſ. l. Poſt.			

SUPPLÉMENT
A LA GAZETTE N°. 83.

DE DUNKERQUE.

ARRIVÉE *de Navires.*

DU 20 au 30 Septembre 1769, il eſt entré dans ce Port 36 Bâtimens François faiſant enſemble l'encombrement de 3428 tonneaux, 6 Anglois de 306, 2 Hollandois de 72 & 1 Suédois de 120 tonneaux; ſçavoir, des François la *Comteſſe de Brionne*, Capitaine *Cucherval*; les *Deux Freres*, Capitaine *Pierre Olyve*, venant tous deux du Cap, chargés de 580 barique 93 quarts de ſucre, 270 futailles de café, 52 bariques de tafia & autres marchandiſes; la *Félicité* de Fecamp, Capitaine *Jean Edouard*, venant de Nantes chargé de 76 bariques de ſucre brut; le *Saint Charles* de Dieppe, Capitaine *Jean Cointrel*, venant de Malaga avec vin & autres marchandiſes; l'*Aimable Catherine* de Rouen, Capitaine *Henri Gueroult*; le *Saint Pierre* de Dieppe, Capitaine *Charles Bordon*, venant tous deux de Marennes; le *Jean François* du Croiſic, Capitaine *Barthelemi Lemoine*, venant d'Oleron chargé avec les deux précédens de 236 muids de ſel; l'*Anticabliau*, Capitaine *Jean Guerſen*; l'*Union*, Capitaine *Tobie Noſten*; le *Tobie*, Capitaine *J. Fontaine*; la *Sainte Théreſe*, Capitaine *Elie Cachier*; les *Trois bons Amis*, Capitaine *Jean Debout*; le *Camille*, Capitaine *Urbain Motteghem*; la *Marie Louiſe*, Capitaine *Jean Vanny*; la *Marie Théreſe*, Capitaine *Chriſtian Langhetée*; le *Hareng Couronné*, Capitaine *Gaſpard Degens*; le *Jeune Pierre*, Capitaine *Jean Pieters*; l'*Iſlandois*, Capitaine *Jean Billemont*; le *Soldat*, Capitaine *Henri Vandooren*; la *Notre Dame de Grace*, Capitaine *André Calloen*; le *Prince de Robecq*, Capitaine *Charles Marin Selle*; la *Marie Louiſe*, Capitaine *Cuillaume Vanreyneghem*; le *Normand*, Capitaine *Guillaume Frans Cadyck*; les *Trois Freres & Sœurs*, Capitaine *Joſeph Lieven*; la *Marie Joſeph*, Capitaine *Joſeph Sommin*; les *Deux Bergeres*, Capitaine *Jacob Pieters*; le *Saincy*, Capitaine *Antoine de la Roche*; le *Saint Michel*, Capitaine *Adrien Verhaſſt*; le *Jeune Albert*, Capitaine *Mathieu Coeſter*; le *Jeune Paul*, Capitaine *Jacques Meſſemacker*; les *Deux Belles Sœurs*, Capitaine *Jean Davery*; les *Cinq Freres*, Capitaine *Jean Glacyſon*; les *Deux Antoines*, Capitaine *Jacques Carpentier*; le *Dunkerque*, Capitaine *Cornil Bart*; l'*Eſpérance*, Capitaine *Jacques Cuyper*; le *Saint Nicolas*, Capitaine *Thomas de Bruyne*, venant tous de l'Iſlande chargés de 4864 tonnes & demies de morue, 18 pieces 9 bariques d'huile provenant de leur pêche; des Anglois, les *Trois Amis*, Capitaine *John Macklon*; le *Prudent Henry*, Capitaine *Charles Pierſon*, venant tous deux de Londres, le premier ſur leſt, l'autre chargé de diverſes marchandiſes; le *S. Patrick*, Capitaine *Wme. Downey*; le *Dempier*, Capitaine *Dewattés*, venant tous deux de Dublin, le premier ſur leſt, le ſecond chargé d'huile & autres marchendiſes; le *Robert & Anne*, Capitaine *Robert Richardſon*, venant de Sunderland avec charbon de terre; le *Patrick*, Capitaine *Chriſtophe Fearon*, venant de Gothembourg charge de thé; des Hollandois, le *Jeune Jacob*, Capitaine *Jacobus Janſen*; les *Deux Freres*, Capitaine *Joris Pilaes*, venant tous deux d'Oſtende chargés de ballots de toile blanche, rayée & autres marchandiſes; le Galias la *Marie Louiſe* Suédois, Capitaine *Henning Dau*, venant de Stockholm avec fer, acier, planches & autres.

DÉPART *de Navires.*

Il eſt ſorti de ce même Port dans le même eſpace de temps 3 Navire François de 350 tonneaux, 7 Anglois de 606, 2 Hollandois de 252 & 1 Pruſſien de 64 tonneaux, ſçavoir, des François, les *Deux Belles Sœurs*, Capitaine *Philippe Vandomber*; la *Madeleine*, Capitaine *Jean Morel*, allant tous deux a Oſtende ſur leſt; la *Liberté*, Capitaine *Jacques de Ror*, allant à Niewport avec tabac en feuilles, ſel en tonnes & autres marchandiſes; des Anglois, le *Riſchorſe*, Capitaine *Dominique Martin*, allant à fayall chargé de tabac en feuilles, eau-de vie & autres marchandiſes; la *Marie Eliſabeth*, Capitaine *Guillaume Hutton*; le *Jean & Catherine*, Capitaine *Richard Hore*, allant tous deux à Bergues en Norwege avec eau-de-vie, tafia, thé & autres marchandiſes; l'*Heureux Succès*, Capitaine *John Curry*; les *Deux Sœurs*, Capitaine *Jean Simie*, allant à Sunderland tous deux ſur leſt; le *Marchand*, Capitaine *Jean Wigmore*; la *Marie*, Capitaine *Samuel Bow*, allant tous deux à Londres chargés d'eau de vie, indigo & autres marchandiſes; des Hollandois, l'*Amour*, Capitaine *Direk Vanlecuwen*, allant à Roterdam avec ſucre brut, café, vin & autres marchandiſes; le *Reetliekheydt*, Capitaine *Cornil Hommes*, allant au Croiſic ſur leſt; le *Paradis*, Capitaine *Ocke Suriaens Semans*, allant à Ambden chargé de tabac en côtes.

DU HAVRE.

ARRIVÉE *de Navires.*

Du premier au 6 Octobre, il eſt entré dans ce Port 5 Navires Danois, 4 Holland. 1 Suédois ; ſçavoir, des Danois, la *Catherine*, Capitaine *Frich*, venant de Bergues chargé de maquereaux & ſaumon ſalés ; la *Charité*, Cap. *Albretſen*, venant de Holmſtrand ; l'*Emanuel*, Cap. *Ericſen* ; les *Deux Sœurs*, Capitaine *Hagelind*, venant tous deux de Fridericshald ; le *Pierre & Eliſabeth*, Capitaine *Helvorſen*, venant de Mos, chargés tous quatre de planches & mâts de ſapin; des Hollandois ; l'*Eliſabeth*, Capitaine *Culbert Duum*, venant de Campveer & de Londres chargé de diverſes marchandiſes pour le Havre & pour Rouen ; la *Dame Agathe*, Capitaine *de Boer*, venant d'Arkangel chargé de chanvre, goudron & fer ; la *Ville du Havre*, Capitaine *Krabbe*, venant de Hambourg chargé de faulx & laine ; l'*Amitié*, Capitaine *Lauſen*, venant de Petersbourg chargé de chanvre & de fer pour le Havre & pour Bordeaux ; le *Prophête Daniel*, Capitaine *Rabet* Suédois, venant de Stockholm chargé de planches de ſapin.

DÉPART *de Navires.*

Il eſt ſorti de ce même Port dans le même eſpace de temps 11 Navires François, 5 Anglois, 2 Hollandois & 1 Suédois ; ſçavoir, des François, la *Charité*, Capitaine *Manoury*, allant au Cap ; le *Maréchal de Lowendall*, Capitaine *Goſſelin*, allant à Saint Domingue ; la *Victoire*, Capitaine *Bellanger*, allant à la Martinique, l'*Utile*, Capitaine *Cecire*, allant à la Guadeloupe, chargés tous de différentes marchandiſes pour les Colonies ; la *Sirene*, Capitaine *Boutard*, allant à Liſbonne chargé de différentes marchandiſes priſes à Rouen & au Havre ; la *Providence*, Capitaine *Pariſy* ; le *Saint Firmin*, Capitaine *Mirambeaux*, allant tous deux à Bayonne, le premier chargé de lin pris à Harfleur, le ſecond ſur leſt ; le *Saint Laurent*. Capitaine *Jence* ; l'*Etoile Mignonne*, Capitaine *Perée*, allant tous deux à Cadix ſur leſt ; la *Diligente*, Capitaine *Trigaud* ; la *Rencontre*, Capitaine *Leroi*, allant tous deux à Bordeaux ſur leſt ; des Anglois, l'*Eſpérance*, Capitaine *Davies* ; le *Cheſter*, Capitaine *Stout*, allant tous à la Nouvelle Yorck ſur leſt; le *Neptune*, Capitaine *Man* ; l'*Heureux Retour*, Capitaine *Friendly* ; le *Succès*, Capitaine *Evans*, allant tous trois à Corck, les deux premiers ſur leſt, le troiſiéme chargé de douvelles ; des Hollandois, l'*Attention*, Capitaine *Adeles Bonnes* ; la *Nouvelle Eſpérance*, Capitaine *Dirck*, allant tous deux à Hambourg chargés de ſucre & de cafe.

DE MARSEILLE.

ARRIVÉE *de Navires.*

Du 18 au 24 Septembre 1769, il eſt entré dans ce Port 31 Bâtimens François & 15 Etrangers ; des premiers, 4 venoient des Colonies ; ſçavoir, la *Nayade*, Capitaine *Joſeph Sieuve* de Marſeille ; l'*Heureuſe Suzanne*, Capitaine *Jacques Decugis* de la Ciotat ; l'*Henriette*, Capitaine *Auguſtin Gros* de Marſeille, partis tous trois de la Martinique ; le *Mentor*, Capitaine *Jean François Batarel*, parti du Cap François, chargés tous quatre de marchandiſes du cru des Colonies; les autres venoient de Sainte Croix, de Souſe, de Tunis, de Naples, de Livourne, d'Alicante, de Palamos, de Corſe, de Gênes, de Nice, de Savone, de Final, de Larguier, de la Cale, de Morviedre, de Cette, de Port-Maurice, de Cannes, d'Arles, d'Agde, de Toulon, de Menton & de Martigues, chargés de diverſes marchandiſes d'épicerie, drogueries, mercerie, huile & autres ; mais parmi ces différens Bâtimens, le *Saint Antoine de Padoue*, Capitaine *P. Eyraud* de Cannes, venant de Port-Maurice ; la *Sainte Marie*, Capitaine *Jean Chauvin* d'Arles, venant de ce même Port ; l'*Hyrondelle*, Capitaine *Pierre Fort* de Cannes ; la *Sainte Roſe*, Capitaine *Jean Chauſſe* de Marſeille ; la *Vierge Puiſſante*, Capitaine *Joſeph Granace* Italien, venant tous trois de Livourne ; la *Vierge de Lorette*, Capitaine *Joſeph Schivo* Génois, venant Larguier ; la *Vierge de Bon Voyage*, Capitaine *Honoré Etienne* de la Ciotat, venant de Gênes ; le *Saint Jean*, Capitaine *Paul Aubanel* d'Antibes, venant de la Cale, apportoient tous huit 2660 charges de bled.

DÉPART *de Navires.*

Il eſt ſorti de ce même Port dans le même eſpace de temps 65 Bâtimens François & 21 Etrangers ; des premiers, le Brigantin l'*Intriguant*, Capitaine *Jacques Sommeire* de Marſeille, alloit à la Guadeloupe ; les autres alloient à Martigues, à Menton, à Toulon, à Frejus, à Hieres, à Cannes, à Arles, à Agde, à Saint Chamas, à la Seine, à Caſſis, à la Cale, à Bormes, à Bandol, à Nice, à Antibes, à Gênes, en Corſe, en Italie, à Livourne, à Ancone, à Naples, à Barcelonne, à Malthe & au Levant, chargés de diverſes marchandiſes d'épicerie, mercerie, quincaillerie, du Levant & autres.

A Paris, du Bureau de la Gazette du Commerce, rue Traverſiere, 1769.

A PARIS, chez KNAPEN & DELAGUETTE, Imprimeur-Libraires, Pont S. Michel. 1769.

GAZETTE D'AGRICULTURE,
COMMERCE,
ARTS ET FINANCES.
ANNÉE 1769. Du Mardi 24 Octobre.

AGRICULTURE.

SUITE

Du Compte rendu par M. Cabanis, Secretaire Perpétuel de la Société Royale d'Agriculture de Limoges au Bureau de Brive, dans l'Assemblée publique de ce Bureau, du 29 Mars 1769.

LE projet formé par le Bureau pour l'etabliſſement d'une École de Jardinage, adopté d'abord & conduit de concert avec MM. les Adminiſtrateurs de l'Hôpital, juſqu'au période qui touchoit à ſa conſommation, mais malheureuſement échoué ſur des motifs ou des prétextes auxquels on ne ſe ſeroit guères attendu, me fournit l'occaſion d'ouvrir mon avis, dans cette même Séance, ſur une autre deſtination des fonds annuels qu'on avoit réſervés pour les gages du Maître Jardinier qui nous devoit venir d'Orléans; je crus que cette ſomme ſeroit utilement employée, en tout ou en partie, à une importation de bêtes à laine de race étrangere, pour perfectionner, ou tout au moins changer en mieux la qualité des laines du pays; mais pour ne rien précipiter, je m'en tins à la ſimple propoſition, & la délibération définitive ſur ce point fut renvoyée à la Séance de rentrée du Bureau, pour donner tout le temps d'y réflechir.

A cette époque nous fûmes d'abord occupés de la lecture d'une lettre écrite de Cambridge en Angleterre à M. Turgot, Intendant de cette Province, au ſujet de la multiplication ſinguliere d'un ſeul grain de froment, lequel depuis le commencement de Juillet 1766, temps auquel il avoit été ſemé, juſqu'à la fin de Septembre 1767, au moyen de pluſieurs tranſplantations, & des différentes diviſions & ſubdiviſions des cayeux ſucceſſivemᵗ repullulés, avoit produit environ 850000 grains: cette énorme multiplication & cette étonnante fécondité ne peuvent guèsres avoir trait à des expériences en grand; mais elles pourroient, comme l'a très-judicieuſement inſinué l'Obſervateur, mettre ſur la voie d'une épargne utile en fait de ſemences dans des années de diſette.

La propoſition que j'avois faite à la Séance de clôture pour l'importation de quelques bêtes à laine, ayant été remiſe en délibération, je ne crus pas devoir laiſſer ignorer à l'Aſſemblée que M. Turgot, dont les vues ſont toujours tournées vers le bien public, avoit eu la bonté de me céder les débris d'un troupeau métis de race Eſpagnole & Bérrichonne, qu'il avoit voulu établir dans les environs de Limoges, & qui n'y avoit point réuſſi (*a*). J'augurai d'abord aſſez mal de la conſervation éventuelle de la plupart de ces bêtes (*b*): cependant au

(a) *Ce débris conſiſte en deux beliers métis d'Eſpagnol & de Berrichon choiſis, & en cinq femelles Berrichonnes.*

(b) *Elles étoient ou paroiſſoient preſque toutes fort mal-ſaines.*

Source gallica.bnf.fr / Bibliothèque nationale de France

moyen des attentions que j'ai portées & fait porter pour les ſoigner, il n'a péri que deux femelles, & ce petit troupeau eſt actuellement compoſé de quatre mâles & cinq femelles; j'ai outre cela vingt agneaux provenus du mêlange des deux beliers de M. Turgot, avec des brebis de race Quercinoiſe.

La bienfaiſance de M. Turgot excita de nouveau l'émulation de tous mes Confreres. Juſtement convaincus que la partie des laines peut donner une bonne branche du Commerce de cette Province, ils adopterent la voie d'une ſouſcription volontaire que je leur propoſai pour l'importation d'un petit nombre de bêtes de race Angloiſe. L'exécution de ce projet a ſouffert des retardemens; mais il nous reſte toujours l'eſpérance de la voir conſommer, & la ſouſcription eſt aſſez remplie pour un premier eſſai.

Cet arrêté de notre délibération ayant été communiqué de vive voix à M. Turgot, lors du département des Tailles, par quelques-uns de nos Membres, ils jugerent qu'une Aſſemblée extraordinaire tenue ſous ſes yeux mettroit les moyens & le concours des ſentimens dans une plus grande évidence, & engageroit M. l'Intendant à applanir certaines difficultés que nous avions entrevues par rapport à la réaliſation de de notre dernier projet; nous nous propoſions d'ailleurs de faire ſous ſes yeux une épreuve de teinture ſur la garance ramaſſée aux environs de cette Ville.

M. Turgot inclinant au deſir du Bureau, ſe rendit & préſida à cette Aſſemblée; il applaudit à nos vues pour l'importation des bêtes à laine, fit à ce ſujet les plus judicieuſes obſervations, & promit de concourir effectivement, pour nous procurer des bêtes de belle race.

On fit enſuite l'épreuve d'une certaine quantité de garance champêtre, ramaſſée les jours précédents aux environs de cette Ville. MM. Guerin, Legros & Leclerc dirigerent cette épreuve, qui fut exécutée par le Teinturier de la Manufacture.

Le réſultat de différentes épreuves confirma l'Aſſemblée dans l'opinion que la garance pouvoit être cultivée avec ſuccès & à profit dans ce pays.

La ſuite à l'Ordinaire prochain.

LETTRE

De M. Sarcey de Sutieres aux Auteurs de la Gazette.

J'ai lu avec ſurpriſe dans la Gazette N°. 74 de cette année que M. Sta du Montechor ſe plaignoit que ſes bleds, ayant *été chaulés* ſuivant mes principes, n'étoient pas venus en maturité plutôt que les autres. J'ai d'autant plus lieu d'en être étonné, que depuis 20 ans que je me ſers de ce chaulage, mes récoltes ont toujours été faites bien avant celles de mes voiſins. C'eſt ce qui m'eſt encore arrivé cette année dans les terres dépendantes du Château d'Annel près de Compiegne. Les grains étoient ſerrés dans les granges le 24 d'Août, & ceux des Fermiers du canton en avoient encore ſur pied le 6 de Septembre. Il en a été de même de la récolte des Mars, en avoine, bled de Mars, orge, veſces, lentilles & dragées. Tout étoit coupé & ſerré avant le 4 de Septembre, au lieu que mes voiſins n'ont fini leur récolte qu'à la fin du même mois.

Le chaulage doit avancer la maturité, par la raiſon qu'il facilite la végétation, & qu'il donne de la force & de la vigueur à la plante.

Le ſuccès de mes récoltes n'eſt pas dû au ſeul chaulage; il dépend auſſi de la bonne culture. Il faut, pour bien faire, que tout marche enſemble. Il s'agit donc de donner à la terre qu'on veut préparer à être enſemencée;

1°. Quatre labours d'égale profondeur, & faits en ſaiſons convenables;

2°. D'appliquer les fumiers au premier ou au ſecond labour, mais avant les gelées;

3°. D'avoir ſoin que ces fumiers ou autres engrais ſoient analogues à la nature du terrein, & preſque conſommés;

4°. De ne pas mettre plus de fumier qu'il eſt néceſſaire, ſi l'on ne veut pas s'expoſer à n'avoir que de très-foibles productions;

5°. De labourer en planches plus ou moins bombées, ſuivant l'humidité ou la ſéchereſſe du terrein (*a*);

(a) *Toute la Pologne eſt labourée en planches bombées, ainſi que le Pays Chartrain, dans l'eſpace de ſix lieues. On cite particu-*

6°. De chauler les grains, même ceux de Mars;

7°. d'enterrer la ſemence avec la herſe & non pas avec la charrue;

8°. De ne point ſemer du froment pur dans une terre qui ne peut produire que du méteil;

9°. De ne pas ſemer auſſi tard que font la plupart des Laboureurs, tant les grains d'hyver que les Mars.

Tels ſont les principes généraux de la bonne culture. Je me ſuis aſſez étendu ſur ces différents articles dans les Gazettes & dans les Journaux; & tous ces objets ſeront traités avec le plus grand détail dans mon *Ecole d'Agriculture Pratique*, qui eſt ſous preſſe. Cet Ouvrage ſera beaucoup plus conſidérable que mon *Agriculture Expérimentale*. C'eſt en mettant ſcrupuleuſement en pratique les principes que j'enſeigne que j'obtiens tous les ans de ſi belles productions; que mes récoltes ſont à l'abri des intempéries des ſaiſons, que mes bleds ne ſont jamais verſés à plat, & qu'ils ſont exempts de toutes les maladies auxquelles ſont expoſés ceux qui viennent dans une terre mal préparée. Mes veſces, mes lentilles, qui ſont ſi ſujettes aux pucerons, n'en ont point été attaquées cette année, où il y en a eu beaucoup.

Je n'avance rien que je ne ſois en état de prouver. Pluſieurs perſonnes de diſtinction ſont venues voir cette année les terres que j'ai fait cultiver, & elles ont été témoins de tout ce que je viens de dire. Je leur ai fait voir que dix gerbes du bled de cette année me rendoient une mine, ou environ quatre-vingt livres poids de marc. J'ai eu 21000 gerbes de bled dans 100 mines de terre (*b*); ce qui donnera en grains 2100 mines de bled, au lieu que la récolte de 1768 (dans le même terrein, mais qui n'avoit pas été cultivé ſuivant mes principes) n'a procuré que 700 mines de bled, quoiqu'il y eût eu cette année dix mines de terre de plus qui avoient été enſemencées.

---

lierement ces deux endroits à cauſe des récoltes abondantes qu'on en retire; on pourroit en nommer d'autres qui ſuivent cette bonne méthode.

(b) *La mine contient les deux tiers d'un arpent.*

Je ſuis convaincu que la plupart des maladies des bleds viennent des mauvaiſes vapeurs qui s'élevent de la terre plutôt que des brouillards qui tombent ſur les plantes. De bons labours, des engrais analogues à la nature de la terre, & qui ſeront aſſez conſommés pour faire corps avec elle lorſqu'on voudra ſemer; le bombement des terres, doivent néceſſairement purifier le terrein & diminuer conſidérablement la malignité & la quantité des mauvaiſes vapeurs. Joignez à cela le chaulage, qui donnant de la force & de la vigueur à la plante, la mettra en état de mieux réſiſter à la malignité de l'air.

Les principes que j'annonce ſont ſimples, ne tendent qu'à diminuer la dépenſe & à augmenter le produit.

MANIERE

De préparer en Eſpagne les raiſins ſecs, dits communément raiſins de Panſe, *tirée d'un Ouvrage Eſpagnol, intitulé:* Agricultura general, &c. compueſta por Alfonſo de Herrera, &c. 1 vol. *in-folio*. En Madrid, por Carlos Sanchez, 1645. *Traité complet d'Agriculture, par Alphonſe de Herrera, 1 vol. in-f°. A Madrid, chez Charles Sanchez, 1645, traduction de M. Pingeron, Chapitre 20 du Livre ſecond.*

Les raiſins qu'on deſtine à cette préparation doivent être cueillis dans le même temps que ceux qu'on veut conſerver dans leur état naturel, c'eſt-à dire, qu'il faut qu'ils ſoient mûrs & cueillis dans un temps ſec. On fait alors bouillir dans une grande chaudiere de la leſſive bien claire & bien nette (*a*); Il ſeroit même à deſirer qu'elle fût faite avec de la cendre de ſarment. Lorſqu'elle bouillira, on en jettera tant ſoit peu, par aſperſion, ſur chaque raiſin. Ce ſoin contribue à améliorer le raiſin & à le conſerver plus longtemps. Si l'on met dans cette leſſive aſſez de ſafran bien pilé, pour qu'elle puiſſe devenir jaunâtre, elle communiquera aux raiſins une qualité ſupérieure; la couleur de ces derniers ſera plus agréable: on doit alors

---

(a) *Cette leſſive doit être aſſez forte pour qu'un œuf puiſſe ſurnager.*

plonger la grappe dans la leſſive & la retirer ſur le champ ; on la replonge enſuite , & cette opération ſe répéte juſqu'à ce que le raiſin change tant ſoit peu de couleur. On le ſuſpend enſuite dans un endroit où le ſoleil puiſſe le deſſécher de même que le vent, & où il ſoit à l'abri de la pluie & de la roſée. Lorſque ces raiſins ſeront parfaitement ſecs , ſoit que les grains tiennent encore à la grappe ou qu'ils en ſoient tombés , on ramallera les uns & les autres pour les mettre bien ſerrés dans des vaſes de terre ou dans des caiſſes que l'on tiendra dans un lieu très-ſec. Il y a quelques perſonnes qui jettent un morceau de chaux vive dans la leſſive deſtinée à arroſer les raiſins , afin qu'ils ſéchent plus volontiers ; mais je crois que cet uſage eſt contraire à la ſanté. Si la leſſive eſt trop forte , en bouillant , on en diminue l'activité en y ajoutant de l'eau commune juſqu'à ce qu'elle ſoit bien tiéde.

On ſe ſert encore d'une autre méthode pour parvenir au même objet. Lorſque les raiſins ſont bien mûrs , on choiſit les plus gros , & ſur-tout ceux dont les grains ſont allongés ; il ſeroit même à deſirer que l'on pût avoir ces raiſins ſans pepins , tels qu'on en voit à Rome. On dépouille alors de ſes feuilles la vigne qui les porte , de maniere que le ſoleil puiſſe donner ſur ces raiſins avec la plus grande facilité , & l'on tord enſuite la grappe afin qu'ils puiſſent ſe dépouiller de toute leur humidité. Lorſque ces raiſins ſeront bien ſecs , ils acquerront la même qualité que s'ils euſſent été préparés ſelon la premiere méthode , & on les conſervera de même. Quant à moi , je préſume qu'il vaut mieux couper les raiſins & les ſuſpendre au ſoleil , pour qu'ils ſe deſſéchent. Ce moyen eſt d'autant plus naturel & plus avantageux , qu'il y a certains raiſins dont la peau eſt ſi fine qu'ils ne ſupporteroient pas la chaleur de la leſſive ou qu'ils s'égreneroient entierement : c'eſt même ce qui leur arrive quand on ne les conſerve que pour les manger verds. On tiendra donc les raiſins expoſés au ſoleil pendant l'eſpace de huit ou dix jours (*a*) ; après qu'ils auront changé de couleur , on les expoſera à l'ombre , & ils ne moiſiront jamais , parce qu'ils auront perdu , par ces différentes préparations , toute leur humidité (*b*).

(a) *Cela convient à l'Eſpagne & autres pays chauds ; mais il faudroit plus de temps en France.*

REMEDE

Contre les vers qui s'engendrent dans les yeux des bœufs , tiré du Maniſcalco inſtruito nella cura delle beſtie bovine *; c'eſt-à-dire , le Maréchal inſtruit du traitement des maladies des bêtes à cornes , traduction manuſcrite de M. Pingeron.*

Il arrive très-ſouvent qu'il s'engendre dans l'intérieur de l'œil des bœufs une quantité prodigieuſe de vers ſi petits qu'on les prendroit pour autant de petits fils , & que l'œil reſſemble alors à une figue entr'ouverte. Ces inſectes doivent peut-être leur origine aux humeurs putrides & corrompues qui deſcendent de la tête , ou aux œufs que dépoſent les mouches dans le grand angle des yeux de ces animaux pendant l'été.

On guérit cette infirmité en y appliquant trois fois le jour du ſuc de chélidoine ou d'éclaire mêlé avec de l'aloès hépatique réduit en poudre : aſſujettiſſez ſur l'œil du bœuf la même herbe pilée & ſaupoudrée avec de l'aloès , en vous ſervant d'une grande compreſſe ; les vers périront bientôt & l'œil ſe guérira parfaitement.

(b) *Nous donnerons dans la Gazette ſuivante les autres manieres de préparer ce raiſin.*

SUITE DU CATALOGUE

Des Arbres & Arbriſſeaux curieux & étrangers , qui ont de l'agrément, ſoit par leurs fleurs , ſoit par la beauté de leurs feuillages , ou par leurs ſingularités. Il faut s'adreſſer à M. *Daubenton* , Maire & Subdélégué à Montbard.

Grands Arbres d'alignement , pour former des Allés , des Salles , des Quinconces , &c.

	liv.	s.
Le Bois de Sainte Lucie . .		6
Le millier de jeunes plants . .	12	

	℔	ß
Le Bon-Duc de Canada . . .	3	
Le Catalpa	3	
Le Cerisier à fleur double . .		12
Le Chêne de Bourgogne . .		12
Le Cormier	1	4
Le Cormier des Chasseurs ou Cochêne		12
Le Cormier de Laponie . . .	1	4
Le Cornouiller franc . . .		6
Le faux Ebénier		6
Le faux Ebénier à larges feuilles .		12
L'Erable de Crete	1	4
L'Erable plâne		6
L'Erable à sucre de Canada . .	1	10
L'Erable de Virginie à fleur rouge	1	4
Le bel Erable du Jardin du Roi .	1	4
L'Erable de Montpellier . . .	1	4
L'Erable de Mahon	2	
L'Erable de Virginie à feuilles de frêne	1	4
Le Frêne à fleur		12
Le Frêne blanc de Canada . .	1	10
Le Frêne de la Caroline à feuilles de Noyer	1	4
Le Frêne de la nouvelle Angleterre	1	4
Le Frêne épineux	1	10
Le Frêne noir de Canada . .	1	4
Le Frêne de Montpellier . .	1	4
Le Frêne d'Amérique, nouvelle espece	3	
Le Marronnier d'Inde à fleur rouge ou Pavia	1	4
Le Marceau à feuilles panachées .		6
Le grand Marceau à feuilles de Laurier		6
Le Melêze	1	4

La suite à l'Ordinaire prochain.

GRAINS ET FARINES A PARIS.

Etat des différens prix du Froment, du Seigle, des Farines & du Pain vendus à Paris dans la Halle & sur les Ports, depuis le Samedi 7, jusqu'au Mercredi 11 Octobre 1769.

Il est arrivé à la Halle 24 muids 4 sept. de from^t, 3 muids 10 septiers de seigle, & 360 muids 2 septiers de farines; il restoit de l'autre marché 61 muids de froment, 7 muids de seigle, & 282 muids de farines, ce qui a fait 85 muids 4 septiers de froment; 10 muids 10 septiers de seigle, & 642 muids 2 septiers de farines.

Il est arrivé à la même époque sur le Port de la Greve 52 muids 5 septiers de froment; il restoit du marché précédent 208 muids 6 septiers, ce qui a fait 260 muids 11 septiers.

Le Mercredi 11 Octobre, il se trouvoit en totalité dans Paris, 999 muids 1 septier, tant froment que seigle & farines. Il y en a eu de vendu 366 muids 8 septiers; de sorte qu'il en est resté 632 muids 5 septiers.

Le froment a été vendu à la Halle de 22 à 27 ℔ 10 ß, le froment nouveau, de 23 à 28 ℔, le seigle, de 16 à 18 ℔. Le froment a été vendu à la Greve, de 25 à 31 ℔ *le septier.*

Les farines blutées ont valu à la Halle, de 1 ℔ 13 ß 3 ₰ à 2 ℔ 7 ß 6 ₰ le *boisseau*; les farines de remoulage, de 1 ℔ 5 ß à 2 ℔ 10 ß 9 ₰ aussi le *boisseau.*

Le pain blanc de Gonesse de 2 ß 9 ₰ à 3 ß la *liv.*; idem de Paris, idem; pain bis blanc de Gonesse, de 2 ß 3 ₰ à 2 ß 6 ₰; idem de Paris, de 2 ß 6 à 2 ß 9 ₰; pain bis clair, de 2 ß 3 ₰ à 2 ß 6 ₰; pain bis de Paris, de 2 ß à 2 ß 3 ₰.

COMMERCE.

EXTRAIT

DES PAPIERS ANGLOIS, *du 18 Septembre 1769.*

JE vous ai communiqué mes sentimens il y a quelque temps, quand il a été question pour la premiere fois des pouvoirs à donner aux Surintendans. Je suis flatté de trouver des Partisans de mon opinion parmi les Actionnaires qui regardent cette opération comme également dangereuse & contraire à la constitution, & de voir que le Gouvernement fait agir son autorité pour empêcher qu'elle ne s'éfectue.

Le droit de faire la guerre & la paix appartient à la Couronne; c'est même le seul des droits de Souveraineté que la Couronne exerce d'une maniere absolue dans une entiere indépendance des autres branches de

la Légiſlation. Il s'enſuit que le Roi ne peut pas ſe dépouiller de ce pouvoir, pas même en faveur d'un Ambaſſadeur.

Or, ſi la Chartre avoit accordé malheureuſement à la Compagnie ce droit de Souveraineté, il ſeroit illégal & par conſéquent révocable d'un moment à l'autre. Je dis malheureuſement, parce que je ſuppoſe que ſi les Directeurs ne croyoient pas avoir ce pouvoir, ils n'auroient jamais fait l'outrage à Sa Majeſté de mettre en avant une pareille queſtion. Comment un Corps de Marchands, érigé en Compagnie par une indulgence particuliere, oſe-t-il déclarer à ſon Souverain qu'il ne permettra pas que l'Officier Commandant de ce même Souverain ſe mêle d'affaires auſſi importantes que le ſont celles de la paix & de la guerre, ſi ce n'eſt ſous les limitations que cette Compagnie lui preſcrira ! C'eſt un trait d'inſolence & de témérité qui étoit encore ſans exemple. Que doivent penſer les Etrangers de notre Gouvernem^t ? car il ne faut pas douter qu'ils n'aient lu ces audacieuſes propoſitions de notre Compagnie des Indes, puiſqu'elles ſont répandues dans toute l'Europe. Je parle des Etrangers, parce que je ſuis perſuadé que toutes les Nations Européennes, qui font quelque Commerce aux Indes Orientales, ont les yeux ouverts ſur nous, pour voir quelle conduite nous tiendrons dans une conjoncture auſſi délicate : elles ſont dans l'impatience de ſçavoir ſi notre Gouvernement s'aſſurera des conquêtes que nous avons faites nouvellement ſous ſa protection, ou s'il les abandonnera lâchement entre les mains de la Compagnie.

Pour moi, j'oſe prédire, ſans être Prophête, la perte totale de ces conquêtes & la ruine inévitable de la Compagnie, ſi le Gouvernement céde ſur cet article.

AUTRE, *du 4 Octobre 1769.*

On a publié deux ou trois relations inexactes de la fin tragique du Capitaine *Oara* & d'une partie de ſon Equipage ; mais la lettre ſuivante de M. Robinſon, qui étoit parti de Mata à bord de la Barque le *Merlin* avec ledit Capitaine, & qu'il a adreſſée au Lieutenant *Burr* qui a commandé depuis la même Barque à la place du Capitaine *Oara*, nous donne les détails les plus circonſtanciés & les plus authentiques de cet événement.

A bord de la Barque le Merlin, *au Cap Blanc le* 15 *Juin* 1769.

MONSIEUR,

Nous jettâmes l'ancre le 10 du courant du côté occidental de l'Iſle d'Arguin (Iſle d'Afrique ſur la côte occidentale du Pays des Négres) je commandai à huit heures du matin notre Chaloupe, pour ſonder s'il y avoit un canal entre Arguin & l'Iſle d'Abos : elle revint à neuf heures avec trois Négres, ayant laiſſé un bas Officier & un Matelot dans l'Iſle en qualité d'otages. Ces Négres ſe comporterent très-bien ; ils parurent ſatisfaits des préſens que notre Capitaine leur donna en grande quantité ; ils firent beaucoup d'efforts pour nous aſſurer de leur amitié pour les Anglois, & nous preſſérent de débarquer du côté oriental de leur Iſle, où il y a un Village & les ruines d'un Fort. A dix heures, le Capitaine les fit remettre à terre & la Chaloupe revint avec les otages. La Barque leva l'ancre le 11 à une heure après midi ; elle doubla la pointe méridionale à trois heures ; elle jetta l'ancre à près de quatre heures à un quart de mille du Village. Il y avoit des Négres dans le Village, & il en parut à peu près le nombre de quarante à cinquante ſur le rivage, qui nous inviterent, par des ſignes, à débarquer. Le Capitaine Oara, MM. Meriatt & Stoakes, bas Officiers, & 4 Matelots ſe rendirent à terre armés. Le Capitaine avoit laiſſé l'ordre que dans le cas où les débarqués ſeroient inſultés par les Négres, ce qu'il feroit connoître par un coup de fuſil, nous euſſions à couvrir leur retraite par l'artillerie de la Barque.

Cinq minutes après qu'ils furent débarqués, je les vis arborer un pavillon Anglois ſur les ruines du Fort ; ils firent le ſignal & ſe retirerent en grande confuſion, pourſuivis par un grand nombre de Négres. Je ne perdis pas de temps pour leur donner toute l'aſſiſtance poſſible, autant que la portée de notre canon pouvoit le faire. Malgré cela, ils ſuccomberent bientôt par la ſupériorité de l'ennemi, dont néanmoins nous vîmes tomber pluſieurs en particulier de la main

du Capitaine Oara. Nous ne fûmes pas long-temps ſans voir nos gens étendus ſur le rivage, nageants dans leur ſang & tous morts, ſuivant les apparences, puiſque les Négres inſulterent & déchirerent leurs cadavres.

Nous n'omîmes rien pour venger une ſi inſigne cruauté en tirant ſur ces barbares avec de la mitraille ; mais avertis un quart d'heure après par la nuit qui approchoit, & perſuadés que tout notre monde étoit tué, nous jugeâmes à propos, n'étant plus qu'au nobre de neuf, de couper nos cables & de gagner le large, & nous avons fait depuis les plus grands efforts pour nous rejoindre

COURS DES CHANGES

▲

PARIS. 21 Octobre 1769.		MARSEILLE. le 11 Octobre.		MADRID le 8 Octobre.	
Amſterdam,	54 7 8e	Londres, .	31 ½	Paris, . .	15 11
Lond. . .	32	Amſt. . .	53 7 8e	Amſterd. .	97
Hambourg, . .	180 ¼	Cadix, . .	15 3 6	Londres, .	41 ¼
Madrid, .	15 2 6	Madrid, . .	15 4		
Cadix, . .	14 19 6	Livourne, .	97 ½.	CADIX. le 3 Octobre.	
Livourne, .	95 ¾	Naples . .	85 6	Paris, . .	77 ¼ à ½
Lyon, . .	5 8e ½.	Gênes, . .	96 .	Amſt. . . .	96 ½
		Paris, 1 p. % b.		Lond. . .	41 ⅛
		Lyon. Saints, ½ p. % b.		Madrid, ½ p. % p.	
		Montpellier, au p. 60 j.			
		Piaſtres, . .	49 10		

DE BORDEAUX, *le 12 Octobre 1769.*

Prix courans des Denrées de l'Amérique.

Sucre blanc le quintal, premiere ſorte, 51 à 53 ℔, ſeconde ſorte, 48 à 50, troiſiéme ſorte, 43 à 46, quatriéme ſorte, 41 à 42, petits ſucres, 39 à 40, communs, 34 à 37, tête, 30 à 33. Sucre brut le quintal, de Léogane, 26 à 32, du Cap, 25 à 31, de S. Louis, 24 à 30, de la Martinique, 22 à 27. Café Martinique, la livre, nouveau fin, 20 ß, d°. marchand, 19 ß 6 ₰ à 19 ß 9 ₰, d°. vieux, 18 ß 6 ₰ à 19 ß. Café S. Domingue la livre nouveau fin, 19 à 19 ß 3 ₰, d°. marchand, 18 ß 6 à 18 ß 9 ₰, d° vieux, 17 ß 9 ₰ à 18 ß. Indigo bleu & violet, la livre, 8 ℔ 10 ß à 9 ℔, mêlé, 7 à 8 ℔, cuivré fin, 6 ℔ 7 à 8 ß, d°. marchand, 6 ℔ 4 à 5 ß, dito ordinaire, 6 ℔. Coton Saint-Domingue le quintal, 100 à 110 ℔, dito de la Martinique, 85 à 95 ℔, gingembre gris, 22 ℔, canefice, 40 ℔, cuirs tannés, 50 à 70 ℔, d°. en poil, 30 à 45 ℔, cacao de la Martinique, 12 ß 6 ₰ à 13 ß, ſyrop de rafinerie le quintal 15 ℔. Eaux-de-vie, 125 ℔ les 32 veltes ; elles étoient à 135 ℔ le 21 Septembre.

MÉCHANIQUE.

Maniere de faire les bonnes roues, tirée du Voyage de l'Europe par M. Pingeron, Capitaine d'Artillerie & Ingénieur au ſervice de Pologne.

ARTICLE DE GESNES.

Les roues qui ſe fabriquent à Gênes ſont très-eſtimées ; on y employe trois ſortes de bois, ce qui me paroît le plus contribuer à leur bonté. Les jantes, qui exigent un bois

compact & doux en même temps, ſont de noyer ; les rayons, qui doivent être de la plus grande force, ſont de chêne, & les moyeux, qui demandent un bois poreux & ferme ; pour que la graiſſe puiſſe les pénétrer, ſont faits avec de l'ormeau ; les roues ſe ferrent en cercle & ſe vendent communément une dixaine de ſequins ou 112 liv. de France, les grandes & petites pour un carroſſe. Je crois que mes Lecteurs verront avec plaiſir la méthode dont les Indiens, qui ſont en réputation de faire d'excellentes roues, les ferrent ; ce moyen m'a été communiqué par un ancien Capitaine dans le Bataillon de l'Inde, dont les vues ont toujours été dirigées vers des objets utiles dans le cours de ſes longs voyages.

Je réſervois l'article ſuivant pour une note ; mais comme elle eût abſorbé la partie du texte à laquelle elle eſt relative, j'ai cru devoir lui faire ſuivre le diſcours. Je demande excuſe à mes Lecteurs du bond furieux que je leur fait faire de Gênes juſqu'à Pondichery ; mon but eſt de m'arrêter moins aux mots qu'aux choſes pour inſtruire.

Præmia ſi ſtudio conſequor iſta ſat eſt.

MANIERE

De ferrer les roues en uſage dans les grandes Indes.

Les Indiens placent leurs roues horizontalement ſur la terre, après avoir pratiqué une excavation ſuffiſante pour recevoir les moyeux ; ils forment enſuite avec de la bouze de vache une eſpece de rigole circulaire en dedans & en dehors de la circonférence de la roue ; ils préſentent enſuite le fer qui eſt d'une ſeule piece, mais un peu plus étroit que la roue ; ils le laiſſent tomber par ſon propre poids, & frappent legérement avec un marteau pour qu'il deſcende également. A peine eſt-il deſcendu qu'ils recouvrent toutes les jantes & la ferrure avec de la nouvelle fiente de vache ; le fer ſe retire tellement en ſe réfroidiſſant dans ce fumier, que ſi l'on n'attrappe pas la juſte proportion entre le diamètre de la roue & celui du cercle de fer, ce dernier ſe caſſe en pluſieurs parties. Le bois étant ainſi comprimé, forme le corps le plus ſolide, & les roues de chariots durent très - long-temps.

On met quelques morceau de fer ſous les roues, afin que leur cercle ne deſcende pas trop bas quand on les ferre. Il ſeroit à deſirer que l'on répétât cette expérience en Europe ; elle eſt la ſeule en uſage ſur la côte de Coromandel.

PRIX *des matieres d'or & d'argent, à Paris, du 21 Octobre 1769.*

		℔	ß	
Or de Portug. à	716			marc.
Du Mexique à	708			marc.
Du Perou à	700			marc.
Les guinées à	713			marc.
Ducats à	97	10		once.
Or fin à 23 k. 31 32 à	99			once.
Or à 20 karats à	82	10		once.
L'argent à 11 d. 20 g. à	54			marc.
Idem à 11 d. 10 gr. à	52			marc.
Piaſtres, à	48	17	6	marc.

FINANCES.

COURS DES EFFETS PUBLICS A PARIS

OCT. 19.	Jeudi 19.	Vendredi 20.	Samedi 21.
Ac. des Indes	1070	1070	1070
Emp. de la Com.			357
Prom. à 5 p $\frac{0}{0}$	29 $\frac{1}{2}$		29 $\frac{1}{2}$
Prom. à 4 p $\frac{0}{0}$	51	50 $\frac{1}{2}$	50 $\frac{1}{2}$
Ac. des Fermes.	850	850	852 $\frac{1}{2}$
2 ſ. p. l. du Dix.	6 $\frac{1}{2}$	6	
3e. Loterie.	1 $\frac{1}{2}$		
Annuités.	297	297	297
Coup. d'An.	59 $\frac{1}{2}$	59 $\frac{1}{2}$	59 $\frac{1}{2}$
Emp. de 50 mil.			
Emp. de 30 mil.	49	49	49
Col. 1759.	50 $\frac{1}{2}$	50 $\frac{1}{2}$	50 $\frac{1}{2}$
Canada.	50	50	50
4e. L. Epoques.	14	14	14
Nouette.			
tirage de la C.			
Sur la Ville.			
Bretagne.			
Languedoc.			
A 4 p. $\frac{0}{0}$			
A 3 p. $\frac{0}{0}$ ſ. l. cuirs			
A 3 p. $\frac{0}{0}$ ſ. l. Poſt.			

SUPPLÉMENT
A LA GAZETTE N°. 85.

ETAT du prix commun du Froment réduit au ſeptier de Paris, & prix communs du pain & des fourrages pendant le mois de Septembre 1769, dans les GE'NE'RALITE'S *de*

CAEN.

LIEUX des Marchés.	PRIX. l.	ſ.	d.
Avranches.	24		
Bayeux.	28*	16	
CAEN.	25	4	
Carentan.	21	13	4
Coutances.	23	6	8
Mortain.	24		
St. Lo.	23	19	2
Valognes.	21*	9	4
Vire.	23	16	8

PRIX COMMUNS.			
From. le ſep.	24		7
Pain la liv.		2	4
Avoine le ſ.	6	19	3
Foin le q.	2	1	11
Paille le q.	1	4	3

LILLE.

LIEUX des Marchés.	PRIX. l.	ſ.	d.
Aire.	20	10	
Arras.	21	11	4
Bailleul.	26*	5	1
Bapaume.	20	16	10
Bergues.	22		4
Bethune.	24	9	9
Caſiel.	21	12	
Douay.	22		9
Dunkerque.	24		
Gravelines.	21	17	
Heſdin.	21	12	
LILLE.	23	8	5
S. Omer.	23	1	3
S. Pol.	18*		
S. Venant.	24	10	

PRIX COMMUNS.			
From. le ſep.	22	7	8
Pain la liv.		2	10
Avoine le ſ.	5	6	5
Foin le q.	2		3
Paille le q.	1	4	3

PERPIGNAN.

LIEUX des Marchés.	PRIX. l.	ſ.	d.
Foix.	21	4	7
Montlouis.	18*	4	6
Pamiers.	18	9	6
PERPIGNAN	23*	8	11
Prades.	20	19	7

PRIX COMMUNS.			
From. le ſep.	20	9	5
Pain la liv.		2	7
Avoine le ſ.	6	7	1
Foin le q.	1	12	4
Paille le q.	1		11

VALENCIENNES.

LIEUX des Marchés.	PRIX. l.	ſ.	d.
Aveſnes.	22	10	
Bavey.	22	6	3
Bouchain.			
Cambray.	20		
Condé.	26*		
Givet.	21	10	
Landrecy.	22	9	4
Mariembourg.	25	3	2
Maubeuge.	20	12	11
Philippeville.	21	2	8
Queſnoy.	18	15	6
St. Amand.	24	3	11
VALENCIENNES.	18*	15	

PRIX COMMUNS.			
From. le ſep.	21	19	1
Pain la liv.		2	7
Avoine le ſ.	5	6	8
Foin le q.	1	11	8
Paille le q.		18	1

DE NANTES.

ARRIVÉE *de Navires.*

Du premier au 7 Octobre 1769, il eſt entré dans ce Port 4 Navires François; ſçavoir, l'*Heureuſe Marie*, Capitaine *François Blanchard*, venant de Pont l'Abbé; le *S. Jacques*, Cap. *Michel Liſcouet*, venant de Hennebon chargés tous deux de 46 tonneaux de ſeigle; la *Flore*, Capitaine *Louis Jouet*; le *Vigilant*, Capitaine *Joſeph Plautter*, venant tous deux de Bayonne chargés de réſine, brai gras, brai ſec, laine, houes, ſerpes & haches.

DÉPART *de Navires.*

Il eſt ſorti de ce même Port dans le même eſ-

pace de temps 6 Navires François & 7 Etrangers; ſçavoir, des François, l'*Aurore* de 300 tonneaux, Capitaine *Hamon*; la *Placelliere* de 300 tonneaux, Capitaine *Godin*, allant tous deux à Léogane; le *Thomas* de 300 tonneaux, Capitaine *Cornillau*, allant au Port au Prince; l'*Aiguillon* de 70 tonneaux, Capitaine *Jean l'Aiguillon*; le *Colibry* de 100 tonneaux, Capitaine *Ceſar Perronne*, allant tous deux à Dunkerque; la *Roſalie* de 100 tonneaux, Capitaine *Marc Allain*, allant à Marſeille chargés de differentes marchandiſes; des Etrangers, le *Jeune Jean Ruyter* de 150 tonneaux, Capitaine *Fokke Tjeerds Ruyter*; le *Jeune Villinga* de 200 tonneaux, Capit. *Jotjes Ottes*; l'*Eliſabeth* de 290 tonneaux, Capitaine *Jacob Pieters*, allant tous trois à Hambourg chargés de rocou, ſucre brut & terré, café, ſirop, indigo; le *Jeune Tobie* de 100 tonneaux, Capitaine *Andreas Norberg*, allant à Gottembourg avec noix, eau de-vie & ſucre terré; le *Jeune Jean* de 150 tonneaux, Capitaine *Andris Wilſon*, allant à Bruges avec café, ſyrop, eau-de vie, ſucre brut & terré; le *Thomas* de 120 tonneaux, Capitaine *Alp Volmers*, allant à Bremen avec indigo, café, ſirop, ſucre brut & terré; la *Dame Alida* de 120 tonneaux, Capitaine *Jelies Pieters*, allant à Amſterdam avec ſucre brut & terré, café & rocou.

DE MARSEILLE.

ARRIVÉE *de Navires.*

Du 25 Septembre au premier Octobre 1769, il eſt entré dans ce Port 26 Bâtimens François & 9 Etrangers; des premiers, le Navire l'*Induſtrieux*, Capitaine *Antoine Pacot* de Marſeille, venoit du Cap François avec ſucre, café, indigo, cuirs, &c. les autres venoient de l'Orient, de Tunis, de Bizerty, de Tedelle, de Civita-Vecchia, de Livourne, de Trieſte, de Majorq. d'Almazaroa, de Malaga, de Tortoſe, de Cagliari, de Nice, d'Antibes, de Morviedre, d'Aiguesmortes, de Narbonne, de S. Feliou, de Luan, de Cannes, de Frejus, d'Agde, d'Arles & de Toulon, chargés de diverſes marchandiſes d'épicerie, droguerie, férailles & autres; mais parmi ces différens Bâtimens, la Pinque la *Fortune*, Capitaine *Joſeph Roſſony* de Toſcane; la Tartane le *Saint Eſprit*, Capitaine *Simon Richaux* de Marſeille, venant tous deux de Livourne; le *Neptune*, Capitaine *Joſeph Charles Cely* de Martigues, venant d'Alger & de Tedelle; la Tartane; le *Saint Raymond*, Capitaine *Jean Pierre Murat* de Narbonne, venant de Cagliari; la Tartane le *Saint Joſeph*, Capitaine *Charles-Peſcal Jaufret* d'Agde, venant de Civita Vecchie, apportoient tous cinq 4900 charges de bled & quelques légumes.

DÉPART *de Navires.*

Il eſt ſorti de ce même Port dans le même eſpace de temps 56 Bâtimens François & 14 Etrangers; des premiers, 3 alloient aux Colonies; ſçavoir, la *Singuliere*, Capitaine *Joſeph Paris* de Marſeille, parti pour le Port au Prince; le *S. Jacques* dit le *Conquérant*, Capitaine *Louis Bremond* de la Ciotat; le *Saint Pierre* dit les *Trois Freres*, Capitaine *Louis Audibert* de Six Fours, partis tous deux pour la Martinique; les autres alloient à la Ciotat, à Toulon, à Menton, à Martigues, à Frejus, à Hieres, à Arles, à Agde, à Cannes, à Saint Tropès, à Cette, à Nice, à Bormes, à Bandol, à Gênes. en Sardaigne, à Livourne, à Barcelonne, à Majorque, à Carrara, au Levant, en Morée, à Cenari, à Smyrne, à Tunis, à Cadix & à Rouen, chargés de diverſes marchandiſes d'épicerie, droguerie, mercerie, du Levant & autres.

NAVIRES EN ARMEMENT.

DE NANTES, *le* 13 *Octobre* 1769.

Les Navires François le *Dragon* de 300 tonneaux, Cap. *le Rai Rochardiere*, Arm. M. *Deluynes*; le *Chaumont* de 300 tonneaux, Capitaine *Morin*, Armateur M. *Richard*; le *Comte de Menou* de 400 tonneaux, Capitaine *Berthomé*, Armateurs MM. *Ducollet*; la *Loire* de 400 tonn. Capitaine *Gueſdon*; Armateur M. *Louis Drouin*; le *Voyageur* de 100 tonneaux, Capitaine *Beaulieu*, Armateurs MM. *Fourcade*; le *S. François* de 256 tonneaux, Capitaine *David*, Armateur M. *Deguer*, qui l'eſt auſſi du ſuivant; le *Saint Jacques* de 250 tonneaux, Capitaine *Peyre*, ſont tous ſept en charge dans ce Port; ſçavoir, le premier pour le Cap & le Port au Prince, le ſecond pour le Port au Prince, le troiſiéme pour le Cap, le quatriéme pour Saint Marc, & les trois derniers pour Guinée.

Il ſe trouve auſſi en charge dans ce même Port 4 Navires Etrangers; ſçavoir, la *Concorde* de 120 tonneaux, Capitaine *Aymands Roelands*, Interprête le ſieur *Odiette de la Bauche*, pour Middelbourg; le *Tjanna Debora* de 190 tonneaux, Capitaine *Pieter Janſen Viſſer*, Interprête le ſieur *Van Neunen*, pour Amſterdam; le *Semeur de graine* de 140 tonneaux, Capitaine *Jacob Jugens*, Interprête le ſieur *Odiette de la Bauche*, pour Hambourg; le *Jeune Hermanus* de 120 tonneaux, Capitaine *Jacob Minzes*, Interprête le ſieur *Boudet* pour Dort.

A Paris, du Bureau de la Gazette du Commerce, rue Traverſiere, 1769.

A PARIS, chez KNAPEN & DELAGUETTE, Imprimeur-Libraires, Pont S. Michel. 1769.

GAZETTE D'AGRICULTURE,
COMMERCE,
ARTS ET FINANCES.
ANNÉE 1769. Du Samedi 28 Octobre.

'AGRICULTURE.

SUITE

Du Compte rendu par M. Cabanis, Secretaire Perpétuel de la Société Royale d'Agriculture de Limoges au Bureau de Brive, dans l'Assemblée publique de ce Bureau, du 29 Mars 1769.

M. L'INTENDANT parut desirer que notre Société publiât dans peu un corps d'observations, ainsi qu'il nous l'avoit fait annoncer par une délibération précédente du Bureau de Limoges : il invita le nôtre à grossir cette collection de ce qui auroit été présenté d'intéressant dans nos Assemblées. Comme nous avons toujours envoyé des duplicata de tout ce qui a été fait par notre Bureau, nous présumons que celui de Limoges s'occupe à rediger la collection provoquée par le desir de M. Turgot. Dans la Séance suivante nous eûmes à lire le résultat de la délibération du Bureau de Limoges du 5 Décembre, qui rouloit principalement sur la détermination & les arrangemens pris dans cette Séance au sujet des Prix, soit réservés pour cette année, soit à proposer pour les suivantes ; le détail de ces arrangemens ayant été publié par la voie du Calendrier & des Feuilles Périodiques seroit ici de surérogation

M. Leclerc (*a*) ayant rappellé dans cette Séance le succès qu'avoit eu à la précédente l'essai de teinture sur la garance du Pays, nous annonça qu'il se proposoit de faire une seconde tentative sur une piece d'étoffe en laine, dès qu'il auroit pu se procurer la quantité nécessaire de garance pour cela, & qu'il en rendroit compte en temps & lieu. Nous ignorons encore si cette épreuve a été ou pu être faite.

J'en annonçai une autre commencée sur la transplantation d'une petite quantité de pieds de seigle, à l'instar de celle faite à Cambridge sur le froment : le succès répondit mal à mon attente ; il me fit entrevoir plus de frais que de produit à réitérer de telles épreuves. Il paroît qu'elles seroient peu avantageuses à notre climat : ainsi je ne conseille pas de suivre cet exemple.

La Séance du 4 de l'an 1768, destinée à la nomination d'un nouveau Directeur, à l'appurement des comptes du Bureau & au recensement de ses livres, fut signalée par la présentation qu'y fit M. Dubois, lors Directeur, de l'Arrêt du Conseil du Roi du 9 Décembre précédent, portant établissem^t d'une Foire de trois jours, avec pleine & entiere franchise, de tous droits d'entrées & autres quelconques, pour tous objets de Commerce, pendant la tenue de ladite Foire fixée aux 17, 18 & 19 Juin de chaque année. Cette bonne nouvelle excita l'allégresse dans toute l'Assemblée. M. Rivet, premier Consul, appellé extraordinairement à la Séance de ce jour, se chargea d'exprimer de son mieux la reconnoissance de ces Concitoyens au Ministre Supérieur

(a) *C'est le nom du Directeur de la Manufacture royale établie à Brive.*

Source gallica.bnf.fr / Bibliothèque nationale de France

qui avoit fait adreſſer l'Arrêt du Conſeil aux Officiers Municipaux, quoique provoqué par les inſtances & ſouvent réiterées ſollicitations de notre Société. Celle-ci, loin de s'affecter de cette eſpece de préférence, & toujours zélée pour le bien commun, délibéra le même jour de prendre ſur ſes fonds annuels les frais de l'impreſſion & de la publication de cet Arrêt. M. l'Abbé de Sales ayant été nommé Directeur ce même jour pour l'année 1768, nous eûmes encore occaſion de rappeller le même objet de délibération à la Séance ſuivante, & M. le premier Conſul voulant ſe concerter avec notre Bureau ſur les moyens de publier & d'accréditer la Foire franche accordée à notre Ville, ſans s'éloigner des Statuts obſervés dans le Royaume, & ſpécialement dans le reſſort du Parlement de Guienne, il propoſa ſes doutes ſur la ſtabilité de cet établiſſement juſqu'après l'obtention & l'enregiſtrement des Lettres-Patentes qui le confirmeroient. Les raiſons dont M. Rivet appuya ſes doutes déterminerent le Bureau à le prier de les propoſer lui-même par écrit à M. l'Intendant, & de le conſulter ſur les moyens les plus ſûrs & les moins diſpendieux à prendre dans cette circonſtance. Ce concert des Officiers Municipaux avec notre Bureau, prouve aſſez que ces deux Corps n'ont eu en vue que l'intérêt de la Patrie. L'union entre des Compagnies formées pour éclairer le Public, eſt un des plus grands reſſorts de la Société.

La ſuite à l'Ordinaire prochain.

MANIERE

De nourrir les Abeilles (a) *pendant l'hyver, tirée du chapitre 3 du cinquième Livre du Traité complet d'Agriculture d'Alfonſe de Herrera, traduit de l'Eſpagnol par M. Pingeron.*

L'hyver & la pluie ſont les ennemis des moutons & des abeilles, ſelon le proverbe Eſpagnol. Il convient donc de pourvoir à leur ſubſiſtance pendant ces temps rigoureux, & ſur-tout lorſqu'il fait un grand vent & que l'endroit où ils trouvent ordinairement leur nourriture eſt très éloigné. On donnera donc aux abeilles du miel de temps en temps: quelques perſonnes y ſuppléent en mettant devant leurs ruches de la farine de ſarraſin; mais Harrera préſume qu'il vaudroit mieux ſe ſervir de celle de froment que l'on délaye avec de l'eau emmiellé. Pluſieurs Cultivateurs font cuire de bonnes figues ſéches dans de l'eau, & les expoſent enſuite à l'entrée de la ruche; la décoction de ces figues leur ſert en même temps de boiſſon; on la met pour cela dans quelques vaſes de terre rompus où l'on a jetté quelques petites pierres, afin que les abeilles puiſſent ſe repoſer, pour ne pas courir les riſques de ſe noyer. Cette boiſſon eſt non-ſeu ement agréable à ces inſectes, mais elle leur eſt encore très-ſalutaire. On peut encore leur donner de l'urine de bœuf ou de l'eau emmiellée dans des petites rigoles: ces précautions empêchent que les abeilles ne s'égarent & ne ſuccombent ſous la rigueur de la ſaiſon.

(a) *La grande quantité d'abeilles qu'on éleve en Eſpagne, ſur-tout dans l'Andalouſie & dans les Royaumes de Valence & de Murcie, a donné lieu depuis long-temps à des recherches ſur ces inſectes précieux. Herrera & Louis Mendes de Torrez ont compoſé des traités eſtimés ſur cette matiere.*

Ce dernier rapporte à la fin de ſon Ouvrage intitulé de la Cultivacion de las Colmenas, *ou Traité de l'éducation des abeilles, les Loix qui ont été faites ſur cet objet depuis un temps immémorial, & ſur tout la fameuſe Ordonnance donnée le 20 Novembre 1585. On en verra l'extrait dans l'Ouvrage de M. Pingeron ſur les abeilles.*

RECETTE

Pour guérir les calloſités qui ſe forment aux pieds des bœufs, tirée du Manifcalco inſtruito, &c. *le Maréchal inſtruit du traitement des bêtes à cornes, traduction manuſcrite de M. Pingeron.*

La malpropreté qui reſte trop long-temps entre la fente du pied du bœuf occaſionne communément des calloſités qui dégénerant en abcès très-douloureux pour l'ani-

mal, cauſent l'inflammation dans cette partie & font boiter le bœuf. On remédie à cet inconvénient en enlevant la calloſité avec des ciſeaux ou autres inſtruments plus commodes; on découvre preſque juſqu'au vif. Pour achever de conſumer cette élévation, vous mettrez deſſus de l'huile cuite, du ſuif & du poivre pilé, parties égales, ou plutôt faites-y couler une chandelle allumée, ſur le ſuif de laquelle vous mettrez du poivre bien pilé. Il eſt encore bon de frotter ce qui reſte de cette calloſité avec une corde neuve juſqu'à ce que le ſang ſorte, & vous y mettrez l'emplâtre ſuivant.

Prenez ſix figues ſéches, dix têtes d'ail, quatre onces de ſain-doux, une demi-once de poivre pilé; vous ferez cuire les figues dans de l'eau & les aulx ſous la cendre; vous pilerez le tout enſemble & vous l'incorporerez le mieux que vous pourrez pour vous en ſervir au beſoin.

ETAT du prix commun du Froment réduit au ſeptier de Paris, & prix communs du pain & des fourrages pendant le mois de Septembre 1769, dans les GE'NE'RALITE'S *de*

BORDEAUX.		LYON.		TOULOUSE.		TOURS.	
LIEUX des Marchés.	PRIX.	LIEUX des Marchés.	PRIX.	LIEUX des Marchés.	PRIX.	LIEUX des Marchés.	PRIX.
	l. ſ. d.		l. ſ. d.		l. ſ. d.		l. ſ. d.
Agen.	27 5						
Bazas.	29 13	LYON.	24 9 1	Albi.	22 11 3	Amboiſe.	26 19 6
Bergerac.	28 6			Alet.		Angers.	26 14 5
Blaye.	23			Beziers.	24 4 3	Beaugé.	25 8 10
BORDEAUX.	31*10			Carcaſſonne.	20 19 5	Chât. du-Loir	25 5 6
Caſtel Jaloux.	26 13	Montbriſon.	23 14 9			Château-G.	32 12 11
Condom.	24			Caſtelnaudary		Chinon.	25 8
La Reolle.	29 5			Caſtres.	23	Lafleche.	28 10 2
Libourne.	28 17			Lavaur.	22 10	Laval.	33*10 11
Marmande.	27 18	Roanne.	24 7 6	Limoux.	20*16 9	Le Mans.	27 11 4
Monſſauquin.	25 13					Loches.	24 5
Nerac.	26 2			Montpellier.		Loudun.	24 12 10
Nontron.	22* 9			Narbonne.	23 19 6	Mayenne.	27 7 4
Perigueux.	25 16	St. Etienne.	26* 3 7	Niſmes.	27*17 5	Montreuil-B.	22*18
Ste. Foy.	25 17			Pezenas.	26 2 6	Richelieu.	23 3
Sarlat.	22 16			S. Papoul.	21 18 9	Saumur.	27 6 11
Villeneuve.	28 17	Villefranche.	23* 4	TOULOUSE.	24	TOURS.	25 12 1
PRIX COMMUNS.		PRIX COMMUNS.		PRIX COMMUNS.		PRIX COMMUNS.	
From. le ſep.	26 14	From. le ſep.	24 7 9	From. le ſep.	23 9	om. le ſep.	26 14 2
Pain la liv.	3 2	Pain la liv.	3 3	Pain la liv.	2 7	Pain la liv.	3 5
Avoine le ſ.	10	Avoine le ſ.	7 2 2	Avoine le ſ.	10 1	Avoine le ſ.	6 10
Foin le q.	2 6	Foin le q.	2 2 1	Foin le q.	2 3 11	Foin le q.	1 17 5
Paille le q.	1 3 1	Paille le q.	1 7 11	Paille le q.	18 10	Paille le q.	1 6 7

GRAINS ET FARINES A PARIS.

Etat des différens prix du Froment, du Seigle, des Farines & du Pain vendus à Paris dans la Halle & ſur les Ports, depuis le Mercredi 11, juſqu'au Samedi 14 Octobre 1769.

Il eſt arrivé à la Halle 44 muids 3 ſept.

de froment, 2 ſeptiers de méteil, 21 muids 5 ſeptiers de ſeigle, & 315 muids 8 ſeptiers de farines; il reſtoit de l'autre marché 47 muids 1 ſeptier de froment, 6 muids 5 ſeptiers de ſeigle, & 393 muids 6 ſeptiers de farines, ce qui a fait 91 muids 4 ſeptiers de froment, 2 ſeptiers de méteil, 27 muids 10 ſeptiers de ſeigle, & 709 muids 2 ſeptiers de farines.

Il eſt arrivé à la même époque ſur le Port de la Greve 100 muids 2 ſeptiers de froment; il reſtoit du marché précédent 185 muids 5 ſeptiers, ce qui a fait 285 muids 7 ſeptiers.

Le Samedi 14 Octobre, il ſe trouvoit en totalité dans Paris, 1114 muids 1 ſeptier, tant froment que méteil, ſeigle & farines. Il y en a eu de vendu 522 muids 10 ſeptiers; de ſorte qu'il en eſt reſté 591 muids 3 ſeptiers.

Le froment a été vendu à la Halle de 22 à 26 ℔, le froment nouveau, de 22 ℔ 10 ß à 27 ℔ 5 ß, le méteil, 18 ℔ 10 ß, le ſeigle, de 12 à 18 ℔. Le froment a été vendu à la Greve, de 25 à 30 ℔ *le ſeptier.*

Les farines blutées ont valu à la Halle, de 1 ℔ 15 ß 9 ₰ à 2 ℔ 7 ß 6 ₰ le *boiſſeau*; les farines de remoulage, de 1 ℔ 3 ß 3 ₰ à 2 ℔ 10 ß 9 ₰ auſſi le *boiſſeau.*

Le pain blanc de Goneſſe de 2 ß 9 ₰ à 3 ß la *liv.*; idem de Paris, idem; pain bis blanc de Goneſſe, de 2 ß 3 ₰ à 2 ß 6 ₰; idem de Paris, de 2 ß 6 à 2 ß 9 ₰; pain bis clair, de 2 ß 3 ₰ à 2 ß 6 ₰; pain bis de Paris, de 2 ß à 2 ß 3 ₰.

REMEDE

Contre le claveau, tiré d'un Ouvrage Anglois intitulé: Samuel Hart Lib, his legacy of Husbandry, &c. *ou Traité d'Economie champêtre de Samuel Hart Lib, où il légue à l'Angleterre pluſieurs ſecrets ou expériences de Gabriel Plats, 1 vol. in-4°. A Londres, extrait par M. Pingeron.*

Prenez des ſerpens ou plutôt des viperes, coupez-leur la tête & la queue, laiſſez enſuite ſécher le reſte de leurs corps que vous réduirez en poudre très-ſubtile; vous la mêlerez avec du ſel & vous donnerez quelques grains chaque jour aux brebis que vous ſoupçonnez attaquées du claveau. Cette poudre convient encore aux chevaux à qui il en faut donner une beaucoup plus forte doſe.

SUITE DE LA MANIERE

De préparer en Eſpagne les raiſins ſecs, dits communément raiſins de Panſe, *tirée d'un Ouvrage Eſpagnol, intitulé:* Agricultura general, &c. compueſta por Alfonſo de Herrera, &c. 1 vol. *in-folio.* En Madrid, por Carlos Sanchez, 1645. *Traité complet d'Agriculture, par Alphonſe de Herrera, 1 vol. in f°. A Madrid, chez Charles Sanchez, 1645, traduction de M. Pingeron, Chapitre 20 du Livre ſecond.*

Il y a une troiſiéme méthode beaucoup plus prompte; quand on tire le pain du four, on profite de la chaleur qui y reſte pendant la nuit pour deſſécher les raiſins; on les met à cet effet ſur des tables de bois ou ſur des clayes; on trempe enſuite ces raiſins de grand matin dans du bon *moût*; (les raiſins blancs réuſſiſſent mieux que les autres) & on les expoſe enſuite au ſoleil. Après qu'on a reconnu que ces raiſins étoient bien ſecs, on les enferme & on les conſerve comme les autres. Si l'on deſiroit qu'ils fuſſent meilleurs au goût, on les tremperoit une ſeconde fois dans le même moût, & on les feroit ſécher de nouveau au ſoleil; il ſemblera pour lors que ces raiſins ont été ſucrés: le raiſin acquiert d'autant plus facilement cette agréable qualité, que l'opération dont on vient de parler ſe répéte plus ſouvent & qu'on laiſſe bien ſécher le *moût*, afin qu'il s'incorpore mieux avec le raiſin.

Quelques Cultivateurs plongent le raiſin dans le *moût* lorſqu'il eſt bouillant; & pour le rendre meilleur, ils l'expoſent pendant huit ou dix jouts & le plongent comme ci-devant dans une leſſive où ils ont mis du ſafran. Ces raiſins paroiſſent plus beaux à la vue & meilleurs au goût: on peut alors les conſerver très-facilement, quoique leur peau fût très-délicate, la premiere opération contribuant beaucoup à l'endurcir.

Si l'on veut uſer d'une plus grande diligence, on prendra chaque grappe de raiſin que l'on aſpergera avec un peu de vin blanc aromatique; on la ſaupoudrera avec de la canelle miſe en poudre ou ſimplement

avec du ſucre avant de la mettre dans des petits tonneaux qu'il faut tenir dans un lieu ſec. On doit avoir ſoin d'envelopper chaque grappe, après en avoir ôté les mauvais grains, dans les féuilles de la vigne qui l'a produite, & de mettre dans le baril ou dans la caiſſe quelques branches de cedres ou de laurier; on doit même mettre un lit de ces feuilles entre chaque lit de raiſins, parce qu'elles contribuent à leur conſervation & à leur donner une bonne odeur. Ces raiſins ainſi préparés ont pluſieurs qualités médicinales; ils fortifient l'eſtomac, tiennent le ventre libre. Si on les fait bouillir dans du vin, leur décoction eſt ſouveraine contre la toux qui provient de cauſe froide. De quelle maniere que ces raiſins ſoient préparés, on aura le plus grand ſoin de les tenir dans des vaſes très propres & d'y mêler des feuilles d'oranger, de laurier ou de cedre, comme je l'ai déja dit, mais on doit éviter d'y mettre des roſes. On peut faire du vin doux avec ces mêmes raiſins, en les mettant dans l'eau commune & en exprimant le ſuc à la preſſe; il faut y ajouter un peu d'eau-de-vie & des aromates, lorſqu'on veut enfermer le vin qu'ils produiſent dans des petits barils. Ces raiſins, dits de *panſe*, ont encore, ſelon l'opinion de Herrera, la qualité de fortifier le cerveau, d'aider la mémoire, de faire dormir & de fortifier l'eſtomac, d'aider la digeſtion & une foule d'autres qualités, indépendamment de l'avantage de fournir à l'homme un aliment ſain & agréable.

SUITE DU CATALOGUE

Des Arbres & Arbriſſeaux curieux & étrangers, qui ont de l'agrément, ſoit par leurs fleurs, ſoit par la beauté de leurs feuillages, ou par leurs ſingularités. Il faut s'adreſſer à M. *Daubenton*, Maire & Subdélégué à Montbard.

Grands Arbres d'alignement, pour former des Allés, des Salles, des Quinconces, &c.

	℔	ß
Le Mériſier à fleurs doubles		12
Le Mériſier à grappes		12
Le Mézéron ou bois gentil		6
Le Micocouillier ordinaire		12
Le Micocouillier d'Amérique	1	4
Le Micocouillier du Levant	1	4
Le Mûrier d'Eſpagne à larges feuilles	1	10
L'Orme à feuilles de Noiſetier		12
L'Orme de Hollande		12
Le Pêchers à fleurs doubles	1	4
Le Peuplier dit Beaumier de Canada	1	4
Le Peuplier blanc ou Ypreau		6

La ſuite à l'Ordinaire prochain.

COMMERCE.

EXTRAIT

D'une Lettre de Madraſſ en date du 10 Mars 1769.

LES affaires de la Compagnie ſur cette Côte ne ſe ſont jamais trouvées dans une ſituation plus fâcheuſe ni plus critique qu'actuellement; nous ne pouvons en attribuer la cauſe qu'à notre guerre avec Hyder Aly, dans laquelle nous nous ſommes engagés très imprudemment. En évitant conſtamment d'en venir à une action générale avec notre Armée, en harcelant continuellement nos Troupes & en interceptant nos convois, cet Indien eſt parvenu enfin à forcer nos Troupes d'abandonner ſon Pays, & depuis deux mois il ravage le Carnatique. La ſupériorité de ſa Cavalerie & les prompts avis qu'elle lui porte, le mettent à l'abri de toute ſurpriſe de la part de nos Troupes qui l'ont pourſuivi pendant des ſemaines entieres, & qui enfin ont été obligées de s'arrêter, étant excédées de fatigue. Il n'y a aucune apparence actuellement qu'il accepte la paix; naturellement enflé par ſes grands & ineſperés ſuccès, il ſemble s'attendre à des conditions qui doivent nous paroître très-dures, nous qui avons rejetté il y a ſix mois des propoſitions très-avantageuſes qu'il nous a faites.

Quoique nous euſſions dans ce Pays beaucoup plus de Troupes Européennes que ci-devant, nous y avons fait une très-mauvaiſe contenance; la plupart de nos Européens ont été tués ou faits Priſonniers; le tiers de nos Cypaïs a déſerté ou a été pris, & pluſieurs ſe ſont révoltés, parce qu'on ne les payoit pas: enfin la rareté de l'argent eſt ß

grande que la Compagnie emprunte de toutes mains, ce qui lui a fait contracter des dettes conſidérables qui porteront un grand préjudice à la Compagnie & aux Particuliers, ſi les affaires ne prennent pas bientôt une tournure plus favorable. En effet la Compagnie emprunte déjà à 8 pour 100; ce qui eſt encore le moindre intérêt qui ſe donne dans ce pays-ci, & ſes obligations ſe trafiquent à 4 & 5 pour 100 d'eſcompte; celles du Nabad perdent juſqu'à 30 pour 100. Les ſecours en eſpeces que nous recevons de Bengale ſont d'un or de très bas aloi, & on mande de cette Place que d'après un calcul exact que M. William Mager a fait à la requiſition du Gouverneur & du Conſeil, la Compagnie perdra ſur le change de ces eſpeces une ſomme de 40000 liv. La plus grande partie de ces ſecours eſt abſorbée par les charges de la guerre; nous recevons actuellement très-peu d'eſpeces d'argent des autres parties de l'Inde; & comme nous n'avons plus aucun commerce avec les Iſles Philippines, il y a toute apparence que nous ne ferons pas des remiſes d'argent bien fortes pour la Chine; de plus nos emplettes ici ſont entierement arrêtées, parce que les Manufacturiers s'attendent tous les jours à voir l'ennemi à leurs portes; de ſorte que notre Commerce eſt dans la plus grande inaction: enfin on n'a jamais vu de conduite ſemblable à celle qui a été ſuivie depuis peu par les Anglois; il ſemble qu'ils aient adopté dans le département militaire un plan auſſi ruineux que celui qu'ils ont ſuivi à Bengale dans le département civil.

De mauvaiſes meſures, ſuivies avec opiniâtreté, doivent entraîner la ruine de ce Pays, ainſi que de la Compagnie & de tous ceux qui vivent ſous ſa protection.

Ces nouvelles ont encore fait baiſſer les fonds de la Compagnie des Indes, qui étoient le 14 Octobre à 219.

COURS DES CHANGES

A

PARIS. *21 Octobre 1769.*		LYON. *le 17 Octobre.*		BORDEAUX. *le 13 Octobre.*	
Amſterdam,	54 7 8e	Amſterd.	55	Amſt.	54 13 16e ¾
Lond.	32	Auguſte,	51 5 8	Lond.	32 1 16
Hambourg,	180 ¼	Vienne,	51 5 8	Hamb.	26 5 8
Madrid,	15 2 6	Lond.	32	Paris échu,	⅛ p. ⅝ p
Cadix,	14 19 6	Gênes,	94 ½		
Livourne,	95 ¾	Livourne,	96 ½		
Lyon,	5 8e ½.	Madrid.	75		
		Cadix,	74 ¾		
		Paris,	¼ p. ⅝ p.		
		Marſeille,	2 p. ⅝ p.		
		Dépôt p. Saints.	5 8e		
		Piaſt.	49		

LETTRE

De M. Auffray, des Académies des Sciences de Metz & de Marſeille, à M. Marcandier, des Sociétés d'Agriculture de Bourges, Economique de Berne, &c. *ſur une Manufacture qui a pour objet l'application d'un vernis, façon de Chine & du Japon, ſur de la tôle préparée.*

Vous prenez trop de part, Monſieur, à tout ce qui eſt relatif aux progrès de nos Arts, pour ne pas apprendre avec plaiſir l'établiſſement & les ſuccès d'une Manufac-